

# Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge

## Chapitre 1 : La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines .

- Quelles empreintes la Méditerranée antique a-t-elle laissées sur la civilisation européenne ?

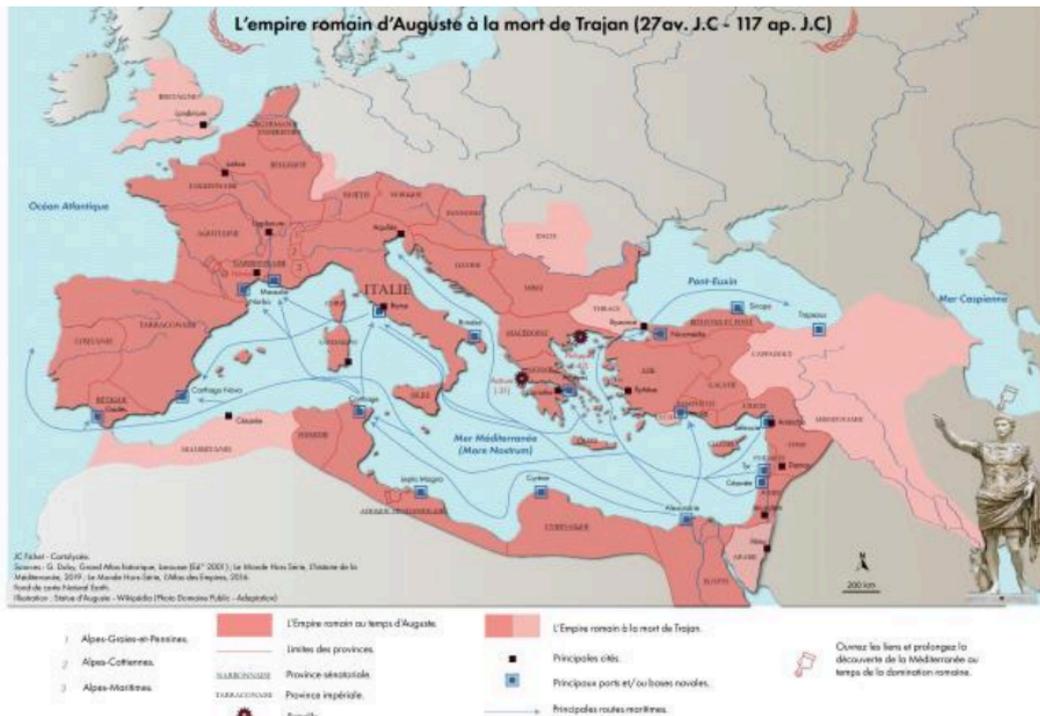
### Deux civilisations :

- Le monde grec au Vème siècle av. J.-C.

Le monde grec (V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.)



- L'Empire romain (27 av.J.C.-476 ap. J.C)



## I- Athènes, démocratie et puissance maritime

Au Vème siècle av. J.-C., le monde grec ne constitue pas un territoire unifié, il se compose d'un ensemble de cité-états (= un espace contrôlé exclusivement par une ville) et de colonies (=villes nouvelles fondées par une cité grecque), qui bien que divisées politiquement possèdent une langue et une religion communes : le grec ancien (divisé en plusieurs dialectes) et la religion grecque. Athènes est l'une de ces cités, qui nous intéresse particulièrement en raison de l'organisation démocratique qu'elle adopte à la fin du VIème siècle av. J.-C., modèle qui a eu une influence durable sur nos systèmes politiques.

### Athènes : quelques points de repères

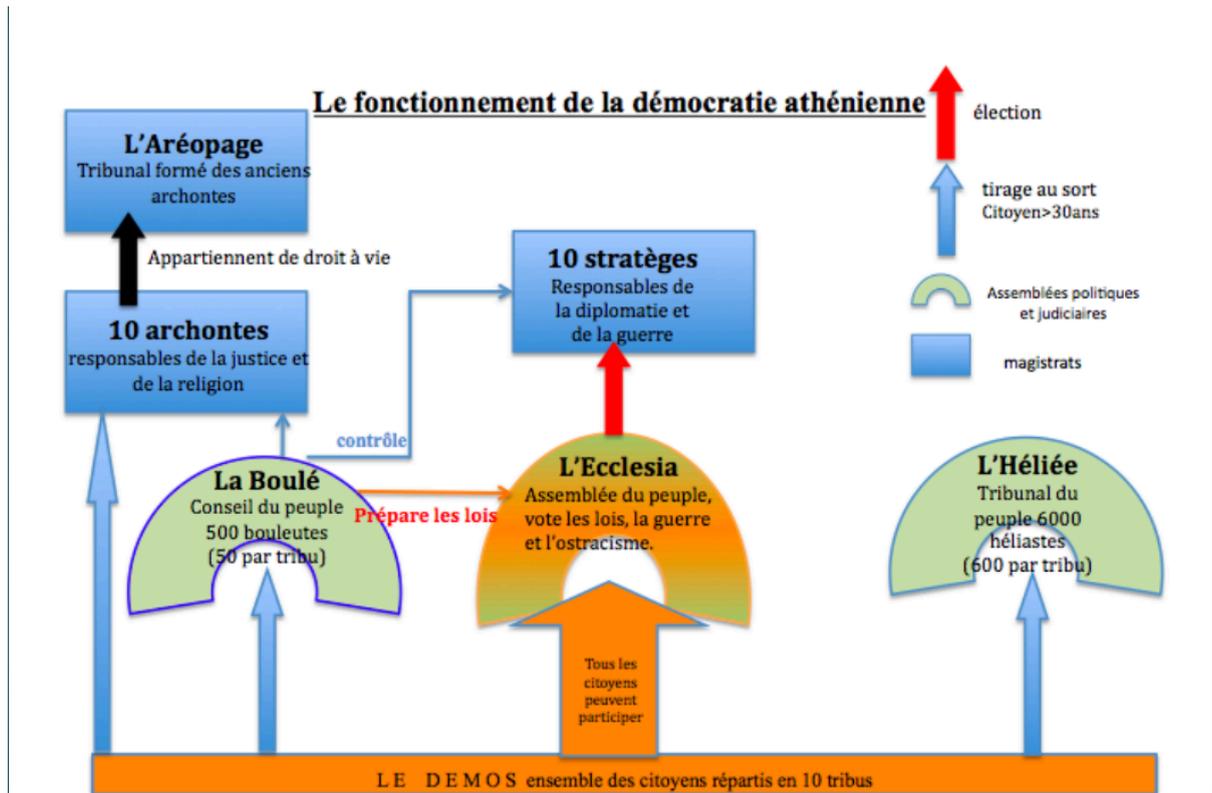
#### Dates clé

- Vers 3000 av. J.C : premières traces de peuplement du site d'Athènes.
- Vers 683-682 av. J.C. : disparition de la monarchie athénienne. La cité est dirigée par le gouvernement oligarchique des nobles athéniens, les Eupatrides (= les « bienfaiteurs de la patrie »). Ils nomment des magistrats qui gouvernent la cité pour une durée d'un an.
- 621 av. J.C. : premières lois écrites sous l'impulsion du législateur Dracon, interdiction de la vengeance privée et instauration d'un droit commun pour tous.
- **594-593 av. J.C. : réformes du législateur Solon, interdiction de l'esclavage pour dettes. Le rôle de l'ecclésia (=assemblée du peuple) est étendu.**
- 561-510 av. J.C. : tyrannie de Pisistrate et de son fils Hippias
- **508 : av. J.C. : réformes du législateur Clisthène, la citoyenneté est élargie et l'exercice du pouvoir est transféré à l'ecclésia, transformant progressivement Athènes en démocratie.**
- -451 : restriction des conditions d'accès à la citoyenneté athénienne sur proposition de Périclès. Désormais, il faut avoir un père et une mère athéniens libres pour être considéré comme un citoyen athénien à la naissance, auparavant avoir un père athénien suffisait. Si cette loi était entrée en vigueur plus tôt, Clisthène n'aurait pas été considéré comme un citoyen athénien, sa mère étant originaire d'une autre cité grecque !

#### Concepts clé :

- Démocratie : du grec « démos » (peuple, ici l'ensemble des citoyens athéniens) et « kratein » (pouvoir), régime politique dans lequel le peuple détient le pouvoir.
- Le misthos (gage, paie) : indemnité compensatoire journalière instaurée par le stratège Périclès dans la seconde moitié du Vème siècle av. J.-C. afin de garantir la participation des citoyens les plus pauvres à la Boulée et l'Héliée. Cette indemnité est étendue à partir du IVème siècle av J.-C. à la participation à l'ecclésia

## A) Un nouveau modèle démocratique

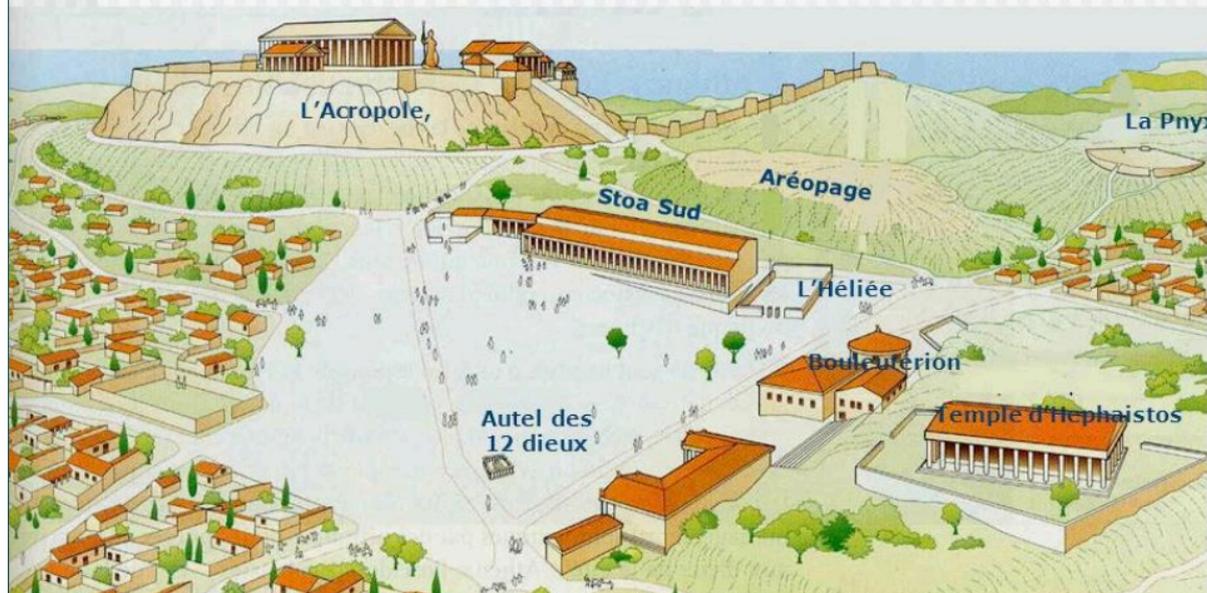


- A l'issue des réformes de Clisthène, Athènes adopte un système démocratique organisé selon un modèle institutionnel précis.
- **L'ecclésiā**, l'assemblée du peuple, est composée de l'ensemble des citoyens athéniens (de sexe masculin) et est le lieu où **les lois sont votées, la guerre et la paix décidées**, tout comme **l'ostracisme** de certains citoyens. Elle élit enfin **10 stratèges**, chargés de la conduite de la guerre et de la diplomatie.
- **Le vote** n'est toutefois pas le seul outil de désignation au sein de la démocratie athénienne où **le tirage au sort** joue également un rôle important: on tire ainsi au sort parmi les citoyens de plus de 30 ans les membres de **la Boulé** (conseil du peuple composé de 500 bouleutes) qui **prépare les lois** qui seront votées par l'ecclésiā, tout comme les membres de **l'Héliée**, tribunal de justice de 6000 héliastes. Enfin, on tire également au sort **les archontes**, 10 magistrats en charge de la religion et de la justice.
- Par de nombreux aspects, Athènes est **une démocratie directe** (le pouvoir du peuple s'exerce directement par vote ou tirage au sort), à la différence de la nôtre, qui est **représentative** (le pouvoir du peuple s'exerce à travers ses représentants élus : président, députés etc.).

L'Agora, lieu emblématique de la démocratie athénienne

# Reconstitution de l'Agora

(place publique)



## L'organisation de la vie politique

Extrait d'une interview de l'historien Paul Vidal-Naquet dans la revue "L'Histoire" de novembre 1994. Il aborde le fonctionnement de la démocratie athénienne à l'époque classique :

- Les citoyens participent à l'ecclesia, où ils votent les lois. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les réunions ne se tenaient pas dans l'agora mais sur la colline de la Pnyx, située à environ 400 mètres au sud-ouest de l'agora. Les réunions se tenaient une fois par prytanie (environ une fois par mois). À partir de la fin du Ve siècle av. J.-C., une indemnité était donnée aux citoyens, particulièrement utile pour les paysans qui devaient quitter leurs champs afin d'éviter l'absentéisme.
- Sur la Pnyx donc, l'assemblée du peuple examine les propositions de loi préparées par la Boulè ou Conseil des Cinq-Cents, organe délibératif constitué de 500 personnes tirées au sort, siégeant sur l'agora. Tout décret doit avoir un proposant. Des orateurs se succèdent à la tribune, et parlent pour ou contre le projet de loi. On passe alors au vote à main levée. Il y a un droit d'amendements. Une fois que la loi est votée, elle s'impose à tous. (...)



## B) Citoyens et non-citoyens

### L'éphébie

L'éphébie est le processus de passation d'un enfant (non-citoyen) à un adulte (citoyen). Les 4 critères pour devenir citoyen à Athènes sont :

- Être un homme
- Avoir deux parents athéniens (à partir de -451)
- Être de condition libre (= ne pas être esclave)
- Être de naissance légitime (= être né dans le cadre du mariage)

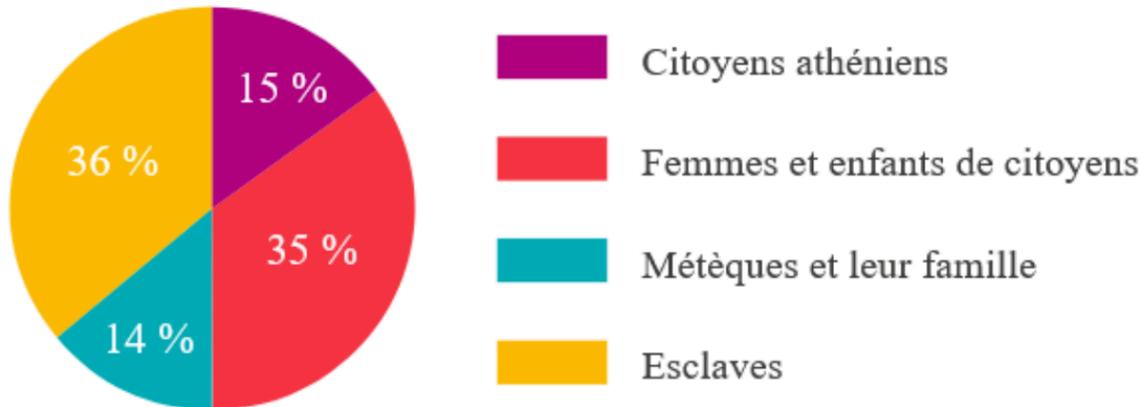
Ce processus commence avec un rassemblement de tous les hommes de 18 ans inscrits dans un dème pour prêter serment. Après, ils décident 2 choses par vote :

- s'ils ont l'âge exigé par loi (s'ils ne le sont pas, ils retournent parmi les enfants).
- s'ils sont libres et de naissance légitime.

Après cela, ces jeunes garçons sont éphèbes. Pour la première année, ils tiennent garnison au Pirée. Pour la deuxième, les éphèbes montrent au peuple les manœuvres apprises dans un théâtre. Ils reçoivent en guise de cadeau de la cité un bouclier et une lance et patrouillent aux frontières d'Athènes. Ils sont maintenant citoyens, aptes à participer à la vie politique.

## Les métèques et les esclaves

La population d'Athènes au IV<sup>ème</sup> siècle av. J-C. :



Si Athènes est par de nombreux aspects une démocratie directe, plusieurs catégories sont pourtant exclues de la citoyenneté, à commencer par les esclaves considérés comme des biens, inférieurs aux hommes libres. Les métèques, terme qui sert à désigner les Grecs originaires d'autres cités résidant à Athènes, sont aussi exclus de la citoyenneté, tout comme les quelques « barbares » (étrangers non grecs) accueillis dans la cité. Certains métèques peuvent toutefois accéder à la citoyenneté sur décision de l'éclésià après avoir rendu des services à la cité. Enfin, les femmes athéniennes sont également exclues de la citoyenneté, tout en jouant un rôle clef dans sa transmission à leurs enfants de sexe masculin à partir de -451.

### C) Une puissance maritime et guerrière

→ Athènes face aux guerre médiques :



## Les Guerres médiques

Les guerres médiques sont une série de conflits qui opposent dans la première moitié du Vème siècle av. J.-C. les cités grecques à l'Empire perse (les Perses sont aussi appelés les Mèdes), qui domine alors les cités d'Asie Mineure. Tout commence vers -499-498 avec la révolte des cités d'Ionie, qui sollicitent contre les Perses l'aide militaire de Sparte (qui refuse), puis d'Athènes (qui accepte). En représailles, le roi de Perse Darius décide en -490 d'attaquer Athènes avec l'aide de l'ancien tyran Hippias. Les forces perses (autour de 25 000 hommes) débarquent à Marathon, où elles sont défaites par les forces grecques pourtant en infériorité numérique, (10 000 hommes) menées par le stratège athénien Miltiade.

En -480, le fils de Darius, Xerxès, commence une nouvelle expédition contre les Grecs. Ses troupes battent le roi de Sparte Léonidas à la bataille des Thermopyles, et incendient Athènes. Toutefois, la flotte grecque menée par le stratège athénien Thémistocle parvient à décimer la flotte perse à Salamine. Et -479 les Perses sont défaits à la bataille de Platées, la Grèce est libérée.

Afin de faire face à la menace perse, une alliance des cités grecques est fondée à l'initiative d'Athènes en -478, la Ligue de Délos. En -448 : après une ultime campagne, la paix de Callias est signée entre Grecs et Perses. La mer Egée est désormais interdite aux Perses. Ces guerres auront favorisé la position hégémonique d'Athènes au sein du monde grec.

### La ligue de Délos, instrument de la thalassocratie athénienne

**Thalassocratie** : puissance politique qui repose sur la domination de la mer.

Alliance de cités-états grecques (autour de 300) fondée en 478 pour lutter contre la menace perse, la ligue a officiellement pour capitale Délos (siège d'un sanctuaire panhellénique) dans les Cyclades, où est abrité son trésor et où siège son conseil. Mais en pratique la ligue est dominée par Athènes qui en constitue le centre politique et militaire.

En -454, Périclès fait transférer le trésor de la ligue à Athènes.

-404 : dissolution de la Ligue après la défaite d'Athènes face à Sparte.

### Les guerres du Péloponnèse :

Si les guerres médiques voient l'émergence d'Athènes comme une puissance maritime et guerrière, les guerres du Péloponnèse marquent au contraire son déclin. Conflits opposant Athènes à Sparte et ses alliés, elles débutent en -460 / -445 par la rivalité entre la Ligue de Délos (Athènes et Argos) et la Ligue du Péloponnèse (Sparte et Thèbes, méfiantes de la puissance d'Athènes). La guerre débute suite à un litige frontalier entre deux cités de la Ligue du Péloponnèse, Mégare et Corinthe. Mécontente, Mégare demande à rejoindre la Ligue de Délos ce qui déclenche une guerre. Une Paix de Trente ans est signée en -445 entre Athènes et Sparte, tandis que Mégare est rendue à la Ligue du Péloponnèse.

Le conflit reprend en -431 avec la Guerre de Dix Ans ou « guerre d'Archidamos ». Athènes répond à l'appel de la cité de Corcyre, colonie de Corinthe (alliée de Sparte). Athènes est frappée par une épidémie de peste en -429 qui emporte le stratège Périclès. Finalement la paix de Nicias est signée en -421, avec un retour au statu quo ante.

Le conflit se déclenche à nouveau en -415, avec l'expédition de Sicile (afin de s'emparer des ressources de l'île) menée à l'initiative de l'athénien Alcibiade, qui suscite l'intervention de Sparte contre Athènes en Sicile. Athènes est finalement défaite en -405 à la bataille d'Aigos Potamos et capitule face à Sparte, la ligue de Délos est dissoute en -404. La démocratie est alors renversée et un nouveau régime se met brièvement en place, la Tyrannie des Trente, avant que les institutions démocratiques ne soient restaurées par Thrasybule. Au final, Athènes est parvenue à conserver son modèle politique démocratique, tout en voyant sa puissance maritime et guerrière réduite à la fin du Vème siècle av. J.-C

### L'héritage grec :

- La démocratie : La Grèce, notamment Athènes, est le berceau de la démocratie directe, où les citoyens participaient directement à la prise de décision politique.
- La philosophie : Des penseurs comme Socrate, Platon et Aristote ont jeté les bases de la philosophie occidentale, explorant des concepts tels que la morale, la politique, la métaphysique et la logique.
- La littérature et le théâtre : Les épopées d'Homère (\*l'Iliade\* et \*l'Odyssée\*) et les tragédies et comédies de dramaturges comme Sophocle, Eschyle, Euripide et Aristophane sont des chefs-d'œuvre intemporels.
- L'art et l'architecture : L'architecture grecque classique, avec ses colonnes (dorique, ionique, corinthien), et des monuments tels que le Parthénon, ont influencé des siècles d'art et de construction.
- Les sciences et les mathématiques : Des figures comme Euclide (géométrie), Archimède (physique), Hippocrate (médecine) et Pythagore (mathématiques) ont profondément influencé le développement des sciences.
- La mythologie : Les récits des dieux, déesses et héros grecs (comme Zeus, Athéna, Hercule) ont marqué la culture mondiale et continuent d'inspirer la littérature et les arts.

### Bilan

Si Athènes voit sa puissance diminuer avec la dissolution de la Ligue de Délos à l'issue des guerres du Péloponnèse en -404, son modèle politique démocratique a en revanche prouvé son endurance, parvenant à survivre à la défaite face à Sparte. Si les modes de fonctionnement de nos systèmes politiques actuels s'avèrent très différents de l'Athènes de Périclès, l'empreinte de la cité grecque n'en demeure pas moins un jalon important dans la construction de nos démocraties contemporaines.

## FICHE DE RÉVISION : LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE

Au Vème siècle av. J.-C., le monde grec ne constitue pas un territoire unifié, il se compose d'un ensemble de cités-états (= un espace contrôlé exclusivement par une ville) et de colonies (=villes nouvelles fondées par une cité grecque), qui bien que divisées politiquement possèdent une langue et une religion communes. L'une de ces cités, Athènes, nous intéresse particulièrement, en raison du modèle démocratique qu'elle adopte à la fin du VIème siècle av. J.-C.

Initialement une monarchie, Athènes devient ensuite une oligarchie (= régime politique dans lequel le pouvoir est détenu par un petit nombre de personnes) dont le système politique évolue peu à peu sous l'impulsion de législateurs (= des hommes de loi) comme Dracon et Solon, dont les réformes permettent une plus grande participation du peuple aux affaires de la cité. Finalement, Athènes devient une démocratie (= un régime politique dans lequel le peuple détient le pouvoir) en 508 av. J.-C. à l'occasion des réformes de Clisthène, un législateur qui transfère le pouvoir politique à l'Ecclésia, l'assemblée composée de l'ensemble des citoyens athéniens.

Athènes est par de nombreux aspects une démocratie directe (le pouvoir du peuple s'exerce directement par vote ou tirage au sort), à la différence de la nôtre, qui est représentative (le pouvoir du peuple s'exerce à travers ses représentants élus : président, députés etc.). Son système démocratique repose sur plusieurs institutions :

- L'ecclésia, l'assemblée du peuple, est composée de l'ensemble des citoyens athéniens (de sexe masculin) et est le lieu où les lois sont votées, la guerre et la paix décidées, tout comme l'ostracisme de certains citoyens. Elle élit enfin 10 stratèges, chargés de la conduite de la guerre et de la diplomatie.

- Le vote n'est toutefois pas le seul outil de désignation au sein de la démocratie athénienne où le tirage au sort joue également un rôle important : on tire ainsi au sort parmi les citoyens de plus de 30 ans les membres de la Boulé (conseil du peuple composé de 500 bouleutes) qui prépare les lois qui seront votées par l'ecclésia, tout comme les membres de l'Héliée, tribunal de justice de 6000 héliastes. Enfin, on tire également au sort les archontes, 10 magistrats en charge de la religion et de la justice (magistrat = une personne occupant une fonction publique (politique) prestigieuse, à Athènes les magistrats sont les archontes + les stratèges, et d'autres types de magistrats dont il serait trop long de citer la liste).

- Afin d'assurer l'égalité de participation des citoyens aux institutions de la démocratie athénienne, une indemnité compensatoire (= paiement) est donnée aux citoyens les plus pauvres pour qu'ils puissent siéger à la Boulé et à l'Héliée s'ils sont tirés au sort, c'est le misthos, institué en 450 av. J.-C. à l'initiative du stratège Périclès. Par la suite, entre la toute fin du Vème siècle et le début du IVème siècle av. J.-C., le misthos est également étendu à la participation à l'Ecclésia.

- Toutefois, si le modèle athénien se veut égalitaire entre ses citoyens, de nombreuses catégories en sont exclues : les femmes, les esclaves et les métèques (terme qui désigne des Grecs vivant à Athènes mais originaires d'une autre cité). Quelques rares métèques

peuvent toutefois se voir accorder la citoyenneté sur décision de l'Ecclésia, en échange de services rendus à Athènes. Enfin s'il suffisait au départ d'être un homme né d'un père athénien libre pour devenir citoyen, une loi proposée par Périclès change les conditions d'accès à la citoyenneté en -451, désormais il faut avoir un père ET une mère athéniens libres pour avoir le droit de devenir citoyen.

Outre son modèle démocratique, Athènes est aussi connue au Vème siècle av. J.-C. en tant que puissance maritime et guerrière, ce qu'on nomme également une thalassocratie (= puissance politique qui repose sur la domination de la mer). Athènes commence à occuper une place prépondérante dans le monde grec à l'occasion des guerres médiques, une série de conflits opposant les Grecs et aux Perses (aussi appelés les Mèdes) à la suite de la révolte des cités grecques d'Asie contre le Grand Roi de Perse. Les Athéniens infligent en effet deux défaites importantes aux Perses, à la bataille de Marathon en -490 et à celle de Salamine en -480 (aidé cette fois par Sparte et Corinthe). Les victoires d'Athènes face aux Perses lui permettent de créer en -478-477 la Ligue de Délos, une alliance de cités-états (environ 300) dont l'objectif est d'assurer une meilleure défense commune contre la menace perse. Néanmoins, loin d'être une alliance égalitaire entre cités, la Ligue de Délos devient rapidement un instrument de la thalassocratie athénienne, qui utilise sa supériorité navale et militaire pour dominer ses partenaires. Cette politique athénienne est notamment visible à travers le transfert du trésor commun de la Ligue de Délos à Athènes en -454, sur décision de Périclès, ou la répression de la révolte de Samos en -440, toujours à l'initiative de Périclès.

La puissance athénienne connaît également une importante rivalité avec la cité guerrière de Sparte, cité dominante de la Ligue du Péloponnèse, une alliance de cités-états plus ancienne que la Ligue de Délos et qui rentre en rivalité avec elle. Les guerres qui opposent Athènes (et ses alliés) à Sparte (et ses alliés) sont appelées guerres du Péloponnèse (de -431 à -404), et marquent le déclin de la thalassocratie athénienne, la fin de son « âge d'or ». Une paix est signée entre Athènes et Sparte grâce au stratège athénien Nicias en -421, mais la guerre reprend quelques années plus tard en -415 à la suite de l'expédition de Sicile entreprise par Alcibiade, expédition qui tourne au désastre pour Athènes après la trahison de ce dernier. Athènes est finalement défaite par Sparte en -404, qui lui impose de dissoudre la Ligue de Délos, ainsi qu'un régime tyrannique (les 30 tyrans menés par Critias). Si la démocratie est rapidement restaurée grâce aux forces de Thrasybule, un dirigeant militaire athénien qui profite des dissensions entre Sparte et Thèbes pour renverser les 30 tyrans, la Ligue de Délos n'est pas refondée, diminuant ainsi la puissance d'Athènes.

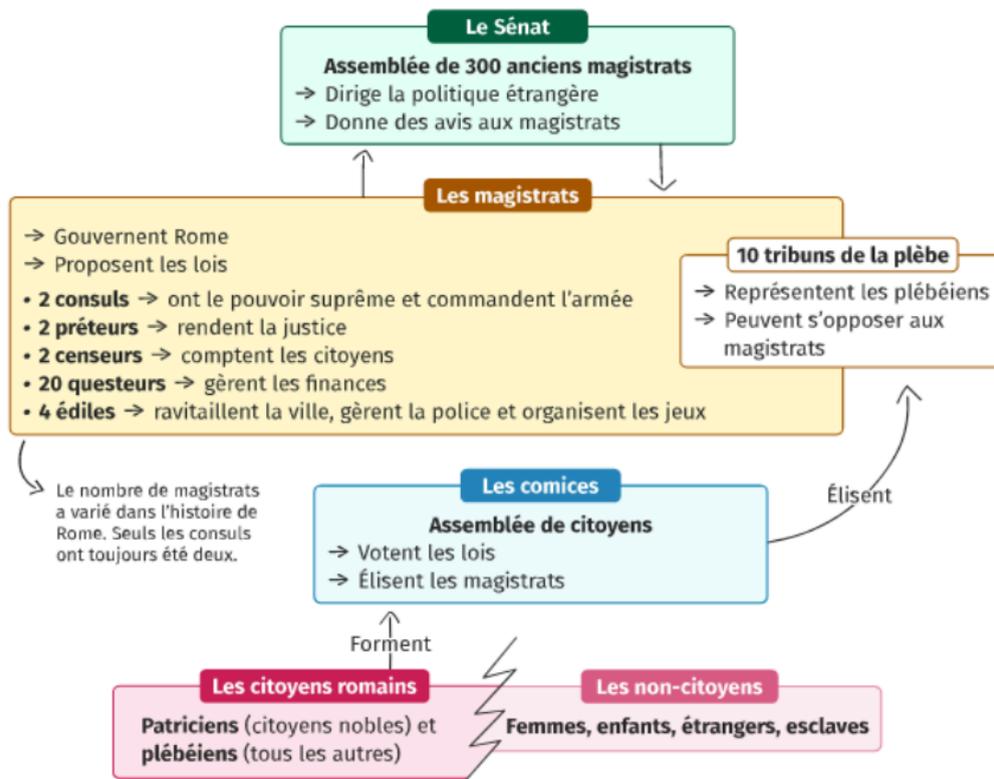
En conclusion, Athènes est une cité qui aura marqué l'histoire antique par l'originalité et la solidité de son modèle démocratique, qu'elle aura su faire perdurer pendant près de deux siècles, et ce malgré le déclin de sa puissance militaire.

## II- Rome : un empire méditerranéen romanisé ?

Rome en quelques dates :

- 753 av. J.-C. : date mythique de la fondation de Rome par Romulus.
- 509 av. J.-C. : chute de la royauté et instauration de la République. Le dernier roi de Rome, Tarquin le Superbe, est chassé de la ville.
- 264 à 146 av. J.-C. : guerres puniques opposant Rome à Carthage, sa rivale de la rive sud de la Méditerranée. Défaite, Carthage est rasée par les Romains en -146.
- 58 à 52 av. J.-C. : campagne de Jules César en Gaule.
- 49 à 45 av. J.-C. : guerre civile entre César et Pompée.

Les institutions de la République romaine :



La dictature de César :

Victorieux face aux partisans de Pompée à l'issue de la Guerre civile, César rentre à Rome en 45 av. J.-C. et se fait nommer consul pour cinq ans et dictateur (une magistrature extraordinaire qui concentre tous les pouvoirs) pour dix ans, puis à vie. Son allié Marc Antoine accède également au consulat. Mais son règne est de courte durée, car le 15 mars 44, César est assassiné par un groupe de sénateurs républicains menés par Brutus et Cassius, hostiles à son pouvoir personnel. Si le complot atteint son but, les conjurés se retrouvent politiquement isolés, et se voient contraints de quitter Rome en échange d'une amnistie accordée par Marc Antoine.

## Octave et le second triumvirat :

- Petit-neveu de Jules César, Octave est adopté de manière posthume (= après sa mort) par l'ancien dictateur dans son testament, faisant de lui le fils légitime du général romain sous le nom d'Octavien.
- D'abord en conflit avec Marc Antoine, il s'allie finalement à lui et à un autre général, Lépide, en 44 av. J.-C. pour former le second triumvirat, alliance militaire leur permettant de se partager les provinces de l'Empire et de prendre leur revanche sur les assassins de César. Au mois d'octobre 42 av. J.-C., le triumvirat vient à bout des forces républicaines dirigées par Brutus et Cassius à Philippes (Macédoine orientale).
- Débarrassé de ses rivaux républicains, Octavien élimine peu à peu ses anciens alliés. Il contraint Lépide à se retirer du triumvirat en -36, ce qui lui permet de gouverner seul la partie occidentale des territoires de Rome. En -31, il déclare la guerre à Marc Antoine et à son alliée Cléopâtre, reine d'Égypte. Les forces d'Antoine sont vaincues à la bataille navale d'Actium. Antoine se suicide, bientôt suivi de Cléopâtre, laissant Octavien seul maître de Rome.